Aux Conseils de Guerre

VOL DE COLIS A DES PRISONNIERS MILITAIRES

Desmnos Alfred, soldat de 2e classe au 33e R. I., âgé de 39 ans, prisonnier de guerre au camp d'internement de Munster, en Westphalie, détaché au Kommando N° 7, s'était mis d'accord avec le sous-officier boche Kuhn pour piller les colis que des âmes ou des œuvres charitables envoyaient à nos malheureux prisonniers pour les empêcher de mourir de faim dans les geôles allemandes.

Pour ce crime honteux, Desmons a été condamné par le Conseil de Guerre à 5 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour.

NON LIEU

Une ordonnance de non lieu signée du général, en date du 20 mai, a été rendue concernant le commis des Postes Deweert Jules, de Dunkerque, inculpé de trafic d'or et d'intelligences avec l'ennemi.

ÉTAT-CIVIL

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 24 AU 30 MAI 1920. — **Laborie Henri**, comptable, à Saint-Berthevin et **Boldin Angèle**, couturière, rue des Arts, 19. — **Frochly Paul**, employé à Ronchin et **Meunier Alice**, sans profession, rue du Long-Pot, 225. — **Bangermeersch Edmond**, fabricant de chaussures, rue Rabelais, 24 et **De Smet Julia**, sans profession, rue Saint-André, 65. — **Hochart Paul**, chef monteur rue Gosselin, 10 et **Parsy Lucienne**, assembleuse, rue E.-Meyer, 14. — **Vanagt Henri**, directeur, rue Mirabeau, 72 et **Bouque Clotilde**, sans profession, boulevard de la Liberté, 80 — **De Bruyne Raoul**,

— VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIES —

RAEITER, tailleur, 13, rue de la Monnaie, Lille

convoyeur, rue d'Iéna, 67 et **Langenus Lucienne**, rattacheuse, rue d'Iéna, 54. — **Freydiger Paul**, contremaître, à Tourcoing et **Vercruysse Léa**, sans profession, rue de Saint-Amand. — **Rousseau Joseph** maçon, place aux Oignons, Cour à l'Eau et **Mallet Aimée**, mécanicienne, rue de l'école, 8 — **Castelle Etienne**, chef du Contentieux, rue Fémy, 4 et **Olgiati Mathilde**, sans profession, rue du Faubourg de Douai, 219 bis — **Dizeux Abner**, employé, rue de Plaine, 50 et **Dautriche Anne**, employée de préfecture, id — **Delannoy Marcel**, ajusteur, avenue Jean-Jaurès, 246 et **Dehay Jeanne**, employée, rue de Wattignies, 10. — **Lavail François**, chauffeur, rue de Jemmapes, 8 et **Edmé Raymonde**, peigneuse, rue de Jemmappes, 8. — **Elan Léon**, électricien, rue des Fossés, 35 et **Courtecuisse Eliane**, couturière, rue Colbert, 163 bis. — **Beauchemin Clément**, rattacheur à Loos et **Gilquin Gabrielle**, sans profession, rue des Sarrazins, 91 — **Hernoult Abel**, chauffeur, au chemin de fer, à Vendin-lez-Béthune et **Stéclebout Marguerite**, giletière, rue Victor-Derude, 6. —

2, Rue Jean-Sans-Peur. Tél. 2026, LILLE.

JBM **FOURNITURES POUR MODISTES :**

Orangers, Voiles 1re Communion, Mariées

Maeck Marceau, mécanicien à Lambersart et **Wiel Marguerite**, continuense, rue Lallemand, 6. — **Seynaeve Marceau**, tapissier-garnisseur, rue de Bailleul, 45 et **Lernand Yvonne**, bambrocheuse, rue de Wagram, 10. — **Lachair Albert**, presseur, rue d'Arcole, 6 et **Valcke Raymonde**, gazeuse, rue du Marché, 61. — **Cretal Victor**, peintre, rue Colbert, 163 bis, et **Demoor Victorine**, sans profession, rue des Dondaines, 50 — **Duhamel Gustave**, poêlier, place J.-Lonchard, 9 et **Bouche Jeanne**, couturière, rue de Poids, 95. — **Dutholt Georges**, reporter-photographe, à Lambersart et **Deseove Alice**, sans profession, rue du Metz, 9. — **Sena Victor**, employé de mairie, rue de la Vignette, 3 et **Culot Suzanne**, employée de Mairie, rue des Chats-Bossus, 13. — **Leignel Jules**, coupeur, rue du Croquet, 24 et **Dubois Berthe**, couturière, rue du Croquet, 24 bis. — **Lancel Edouard**, métreur, rue du Calvaire, 24 et **Latour Virginie**, dactylographe, rue Auguste-Bonte, 12. —

Les plus belles Bagues fiançailles, Alliances, Garnitures de cheminées, Régulateurs, Carillons Westminster : DECOCK-BEAUMONT, 44, rue de Condé, LILLE. Car L. C.

Veyx Edmond, marchand de charbon, place Fernig, 5 et **Van Demme Angélique**, lisserande, id. — **Deruelle Marcel**, inspecteur de police mobile, rue des Trois-Molettes, 10 et **Lefebvre Marthe**, couturière, rue du Renipart. — **Parsis Alfred**, jointoyeur, à Lille et **Lemoine Simonne**, sans profession, rue de Béthune, 22. — **Hage Emile**, employé au chemin de fer rue de Bollain, 11 et **Spor Marcelle**, dévideuse, rue d'Agueseau, 2. — **Hallet Marcel**, employé à Schaerbeeck et **Morelle Madeleine**, sans profession, rue de l'Alma 37 — **Deoruyne Gaston**, monteur, rue Paul Bert, 6 et **Condelé Marthe**, sténo-dactylo, rue Bourjembois, 22. — **Sieuw Adolphe**, courtier, rue du Long-Pot, 191 et **Cattelle Rachel**, pelletière, rue Saint-André, 80 bis. — **Rondeau Louis**, briga-

NE FAITES AUCUN ACHAT de

Chaussures de Toilette

avant d'avoir visité les

— GRANDS MAGASINS —

LECONTE

10, rue Neuve, 10, LILLE

22-24, Rue Saint-Géry, VALENCIENNES

dier au 19e escadron du train des équipages à Angers et **Barrault Marie-Anne**, lingère, boulevard Victor-Hugo, 274. — **Lebarrère André**, boulanger, rue de la Clé, cité Saint-Maurice, 4 et **Deffrennes Léocadie**, couturière, id. — **Castier Edmond**, employé de banque, rue Léon-Gambetta, 246 et **Wideau Madeleine**, sans profession, rue du Maire-André, 51. — **Labbé Raphael**, monteur-électricien, rue Saint-Jacques, 47 et **Nieze Clémentine**, modiste, rue du Marais, 1. — **Renard Félix** monteur, rue Bâtrac, 39 et **Dutholt Julie**, gardeuse, rue du Faubourg des Postes, c. **Lebleu**, 6. — **Waeyenbergue Amand**, serrurier, rue Dupleix, 31 et **De Ruyck Hélène**, ménagère, rue Dupleix, 31. — **Bart Robert**, tourneur en fer, rue du Long-Pot, 123 et **Cresset Irma**, sans profession, rue Pierre-Legrand, 57. — **Lamour Jules**, peintre, rue Négrier 77 et **Derouler Elisa**, magasinière, rue Sainte-Catherine, 30. — **Vanden Abeele Adolphe**, maître peintre, rue Manuel, 96 et **Tytgat Angèle**, lingère, rue d'Austerlitz, 7. — **Allepaerts Pierre**, marchand de quatre-saisons, rue de Baillaul, 18 et **Bergonjon Emilienne**, marchande de quatre-saisons, rue Vand Dyck, 35. — **Vanholderbeke Marcel**, métallurgiste, rue Pline, 27 et **Vandefbauwede Angèle**, assemblieuse, rue Fénelon, 32. — **Heldeboutel Lucien**, dessinateur, rue A.-Samain, 64 et **Deffrenne Eugénie**, sans pro-

AuCarillon, Rue Léon-Gambetta. 154

Spécialité d'Alliances et Bagues fiançailles

fession, rue A.-Samain, 60. — **Coutillard Serge**, employé au chemin de fer, rue Saint-Nicolas, 5 et **Flévet Georgine**, sans profession, rue Bande Wedde, 19. — **Pecqueur Edmond**, voyageur de commerce, rue Léon-Gambetta, 308 et **Huin Yvonne**, sans profession, à Armentières. — **Leprette Emile**, ajusteur, rue Colbert, 131 et **Boju Adélaïde**, sans profession, rue Colbert, 131. — **Santerre Alfred**, dentellier, rue Léon-Gambetta, 267 et **Noffels Marthe**, cuisinière, rue Ratisbonne, 93. — **Lecat Georges**, employé d'agent de change à Uccle et **Thétar Marie**, couturière, rue Jeanne-d'Arc, 35 — **Grare Jules**, maçon, boulevard d'Alsace, c. **Boxtael**, 8 et **Grare Mathilde**, ménagère, rue des Postes, 56. — **Cremmel Marcel**, courtier en grains, boulevard Monte-

Le Bien-Etre 2 bis, r. Arnould-de-Vuez, Lille, avance les fonds pour acheter dans les magasins

Remboursement à la semaine, quinzaine ou au mois

bello, 136 et **France Blanche**, sans profession, rue des Sarrazins, 5. — **Dequidt Désiré**, employé, rue Nationale, 2 et **Beaussart Marie**, sans profession, rue du Pont-Neuvelles, 43. — **Delattre Julien**, peintre, rue Saint-Luc, 76 et **Mercier Julie**, ménagère, rue Malsence, 48. — **Wuinard Philippe**, électricien, rue Dupuytren, 2 et **Decalogne Léona**, ménagère, rue Dupuytren, 2.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Léon-Joseph DESCHILDRE

Epoux de Dame Maria DUPUIS

Rentier, ancien Conseiller municipal, Administrateur du Bureau de bienfaisance d'Armentières, vice-président du Syndicat des propriétaires, membre de la Société Saint-Hubert.

Décédé à Armentières, le 4 juin 1920, dans sa 68e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le MARDI 8 JUIN 1920, à neuf heures 3/4, en l'église paroissiale d'Armentières (Chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres), d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour être inhumé dans un caveau provisoire.

L'assemblée à la maison mortuaire, 142, boulevard Faidherbe, à 9 heures et demie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GODART, vice-président.

HOMICIDES PAR IMPRUDENCE

Léon Demarcy, charretier, sujet belge, traversait le 5 mars dernier la commune de Comines avec un camion attelé de 2 chevaux. Il avait eu l'imprudence de laisser monter sur l'un des chevaux un gamin de 7 ans du nom d'Albert Broutin.

La route suivant, à un certain endroit (route de Neuville) une pente assez forte, les chevaux s'emballèrent et ne purent être maîtrisés par le conducteur. Le jeune Broutin fut projeté à terre et écrasé par le camion.

Pour ce délit dont légalement il est responsable, Demarcy est condamné à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Le 8 mai dernier, un camion auto chargé de 6.000 kilos de sable, venant de Mons-en-Barœul conduit par Mallet Henri, 25 ans, chauffeur à Lille, traversait le Pont du Lion d'Or. Le camion ne possédait pas d'appareil avertisseur.

Le chauffeur ayant aperçu, un peu au delà du Pont, un peloton qui cheminait paisiblement sur les rails du tramway, siffla pour l'avertir de sa présence. Voyant qu'il ne tenait pas compte de cet avertissement qui aurait été salutaire, Mallet fit fonctionner ses freins, malheusement trop tard, la victime M. Georges Coquelle fut écrasé par le camion.

Transporté à l'hôpital, l'amputation de la jambe droite fut jugée nécessaire, mais le blessé succomba au cours de l'opération.

A l'audience Mme Vve Coquelle se porte partie civile et réclame une somme de 207 fr. 90 montant des frais funéraires et une rente égale à 40 % du salaire annuel de son mari qu'elle évalue à 5.500 francs.

Après réquisitoire de M. le substitut Roturier et plaidoirie de Me Marchand, avocat, le tribunal, tenant compte des efforts faits par Mallet pour éviter l'accident, condamne ce dernier à la peine de 1 mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende, et statuant sur les conclusions de la partie civile, le condamne, en outre, au remboursement des frais funéraires et à des dommages intérêts à libeller par état.

SPÉCULATION ILLICITE. — Victor Bonte, commerçant, demeurant à Roubaix, boulevard Vauban, qui, dans le courant de mars dernier, revendait 28 fr. les 100 kilos de charbon que, pendant la période de grève, il allait acheter à Harnes, alors que la taxe municipale était de 23 fr., est condamné, après réquisitoire de M. le substitut Roturier et plaidoirie de Me Spriet, à 1.000 fr. d'amende, à l'insertion du jugement dans le « Journal de Roubaix » et à l'affichage à la Mairie.

Théâtres Cinémas & Concerts

LE GRAND GALA DE L'OLYMPIQUE LILLOIS

Cette solennité artistique va devenir un des plus intéressants concerts annuels.

Dès à présent, il nous est possible de souligner la présence de M. Paul Goffin, 1er ténor du Théâtre National de l'Opéra ; Mme Laute-Brun, la cantatrice 1er sujet de l'Opéra, Mlle Léa Piron et M. Bourdel, premiers sujets de danse à l'Opéra, qui interprètent leurs danses anciennes ; M. Brunot, 1er comique, sociétaire de la Comédie Française.

C'est à huit heures que le samedi 12 juin, à la Salle de Spectacles, l'Olympique Lillois donnera cette fête à l'occasion de son 1.000me membre inscrit depuis l'armistice.

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

Palais d'Été

Music-Hall : Attractions

JUNKA, de l'Eldorado.

FOURNIER, l'hilarant comique

Les 2 GAUTIER, célèbres acrobates de l'Empire de Londres

Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 heures

Le Plus Beau Cinéma

PRINTANIA

MATINÉE A 3H SOIRÉE A 8H

5 - RUE D'AMIENS - 5

4e Episode **IMPERIA** 4e Episode

CHANSONS FILMÉES, par H. LIVIL

LA FAUTE d'Odette MARÉCHAL

Scène dramatique avec Ernny Lynn

Pour avoir la Fille, comique

UN TRAITRE, 14e épisode du Messager de la Mort

ARRONDISSEMENT DE LILLE

FACHES-THUMESNIL

COMITE D'ALIMENTATION DU MOIS DE JUIN. — Café, le kilo, 7,50. — Sucre, le kilo, 3,50. — Sucre, la livre 2,60. — Saindoux, le kilo, 3,50. — Riz, le kilo, 1,75. — Haricots du pays, 2 fr. — Nouilles, le kilo, 2,60. — Margarine, le kilo, 7 fr. — Tablettes, le kilo, 5,50. — Sel fin, le kilo, 0,55. — Fromage de Hollande, le kilo, 10 fr. — Confitures, le kilo, 5 fr. — Pois cassés, le kilos, 3,50. — Savon, 500 gr., 2,60 — Savonnette, 1 fr. Poivre, 50 gr., 0,80. — Cirage, la boîte, 0,45. — Amidon, la livre, 2,50. — Pain d'épice au miel, 5,25 le kilo. — Biscuits assortis, très fins, 6,50.

Conserves Sardines, la boîte, 3,60 ; le demi-boîte, 1,75. — Saumon, 2,75 — Bœuf, 2,60. — Cornedbœuf, 2,25. — Harengs marinés, 3,25 la boîte ; la demi-boîte, 1,20.

LES ACCIDENTS DE LA SEMAINE. — A la Biscuiterie Geslot et Voreux, le sieur Poubliang Léon, demeurant à Ronchin, route de Douai, 29, s'est coupé le pouce gauche à une scie circulaire. 12 jours de repos.

— Le serrurier Coulomb Arthur, 22 ans, demeurant à Fâches-Thumesnil, et travaillant chez M. Dewitte, route d'Arras, s'est blessé à la main droite avec une tôle. 15 jours de repos.

HELLEMMES

FETE DES ECOLES LAIQUES

La fête annuelle des Ecoles laïques sera réorganisée cette année sous les auspices de la Caisse des Ecoles et de la Municipalité elle aura lieu le dimanche 20 juin, avec le concours de la Musique municipale. A 9 heures et demie, les écoles de la Barrière se rendront rue Sadi-Carnot, puis rue Faidherbe où aura lieu successivement la jonction des écoles du Centre.

Le cortège se déroulera ensuite par les rues Testelin, Raspail, Paul Lafargue, Avenue de la Liberté et Sadi-Carnot.

A 10 heures et demie, parc Bocquet, revue des Elèves par la municipalité et les membres de la Caisse des Ecoles. Une distribution de vin et de gâteaux aura lieu dans le parc où se fera la dislocation.

ETAT-CIVIL du 23 au 30 Mai

Naissances. — **Capon René**, avenue de la Liberté, 24. — **Dhorne Lucienne**, rue Chanzy, 71. — **Lafranche Irma**, rue Maurice Berteaux, 51.

Publications promesses de mariage. — **Vandriessche Guillaume**, ébéniste à Hellemmes, et **De Potter Suzanne**, culottière, à Lille. — **Cousin Joseph**, ferreur à Hellemmes, et **Piflez Marie**, visiteuse à Hellemmes. — **Derache Emile**, tourneur en fer à Lille, et **Malingreau Blanche**, sans profession, à Hellemmes. — **Delobel Henri**, tourneur en fer à Hellemmes, et **Verbecke Valentine**, peigneuse de lin à Hellemmes.

Décès. — **Despinoy Rosine**, veuve Lecocq, 75 ans, cité Beldoduc, 36. — **Demeulemeester Robert**, 3 mois, rue Dupleix, 25.

COMINES

UNION DES SYNDICATS AGRICOLES DU CANTON DE QUESNOY-SUR-DEULE

Jeudi 10 juin, à quatre heures très précises, réunion mensuelle de l'Union des Syndicats Agricoles du Canton de Quesnoy-sur-Deûle, Café du « Vieux Soldat ».

Ordre du jour : 1. M. Carpentier, avocat de l'Union, traitera la question des loyers-maisons. — 2. M. Bretonneau, chef adjoint de M. Buême, directeur des Services agricoles du Nord, traitera l'importante question de l'indemnité de remise en culture pour le Canton. — Vu l'importance de cette question, nous invitons les cultivateurs à venir nombreux à cette réunion.

Le secrétaire : Désiré GRIMONPONT-GROUSEZ.

COOPERATIVE CIVILE DE RECONSTITUTION. — Les propriétaires de fermes, maisons à usage agricole et maisons réparables, adhérents à la Coopérative civile de Reconstitution de Sainte-Marguerite, Comines, sont instamment priés de se rendre, le lundi 7 juin, dans la matinée, café du « Vieux Soldat », pour signer le pouvoir pour encaissement des avances consenties par l'Etat à valoir sur les indemnités de dommages de guerre.

L'administrateur secrétaire :

D. GRIMONPONT-GROUSEZ.

HOUPLINES

KERMESSE DE LA SECTION DE LA ROUTE

Cette fête aura lieu le dimanche 27 juin.

Jeux populaires organisés par la Municipalité : 1. **Piquet**, buvette Henri Depaepe, rue Victor Hugo, 40 francs de prix — 2. **Bouchons**, chez Louis Debrabander, « A la Nouvelle Bonne Volonté », rue Victor Hugo, 34. — 3. **Bouchons**, chez Jean-Baptiste Catteau, « Au Faubourg », rue Victor Hugo, 35 francs de prix à chaque jeu. — 4. **Boules**, chez Victor Déguiré, « Au Cheval Blanc », rue d'Ecosse, 35 francs de prix. — 5. **Fléchettes**, chez Paul Voiquemen, buvette, rue Victor Hugo, 101, 35 francs de prix. — 6. **Dés**, chez Alphonse Slerens, rue des Murets, 9 ; chez Henri Faurisse, « A la Bonne Volonté », rue Victor Hugo, 40 ; chez Louis Cnoquart, au Passage d'Eau, rue Voltaire, près du Moulin Dansette, 25 francs de prix à chaque jeu.

NOTA. — L'organisation de ces jeux est à la charge des cabaretiers sauf en ce qui concerne les heures d'ouverture, de fermeture et de rebatage, qui seront indiquées par la Mairie.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Le concours hippique de Roubaix

LA JOURNEE DE DIMANCHE

La piste du Breucq reçut, dimanche, une assistance nombreuse et élégante, malgré le temps maussade. Parmi les principales personnalités, citons : le général Lacapelle, commandant du 1er corps d'armée ; le colonel Gossart, du 6e chasseurs à cheval ; MM. Grimpret, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; de Roo, président de la Société Royale Hippique de Belgique, M. Auguste Pouillier présidait le jury, composé de MM. le comte d'Hauvrincourt, Van de Weghe, James Leplat et Dupuich.

La journée de dimanche fut un succès sportif. En voici les résultats :

PRIX DES VENEURS. — Officiers. — Parcours de chasse, » à 15 obstacles et la rivière. — 1er ex-æquo, « Bleuet », au commandant du Villemarest, du 6e chasseurs, et « Incas » au lieutenant Carbon, du même régiment, en 1 m. 45' 2/5 ; 3e, « Chéri », au colonel Geiger, du 153e d'artillerie, monté par le lieutenant Reynaud, du 25e d'artillerie, à Châlons, en 2 m. 7' 4/5 ; 4e, « Bettina », au lieutenant Carbon, du 6e chasseurs, en 2 m. 15' ; 5e, « Donzelle », au commandant de Villemarest, en 2 m. 22' ; 6e, « Blakandido » au même, en 2 m. 45' 1/5.

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE. — A) Chevaux de parc Hacks. — 1er « Sarapoul », à M. le comte de Toulouse-Lambrec, Paris, 2e, « Ariane », à M. Henry Dubly, de Roubaix ; 3e, « Rayon d'Or », à M. Hector Franchomme, de Marcq-en-Barœul ; 4e, « Officine », à M. F. Guidon de Bordeaux ; 5e, « Patrie », au même propriétaire.

B) Chevaux de chasse Hunters. — 1er, « Sidi », à M. Georges Florip-Delattre, de Roubaix ; 2e, « Royal Oak », à M. Pierre Verley, de Tourcoing ; 3e, « Oseille », à M. G. Lazard, de Chantilly, monté par M. Guyot de Marequel (P.-C.) ; 4e, « Lady's memory », à MM. A. Pollet et Horment, monté par ce dernier, commandant le dépôt de remonte d'Alençon ; 5e, « Tapageur », à M. Costa, capitaine au 51e d'artillerie, à Lyon.

PRIX DES HABITS ROUGES. — (Gentlemen). — Pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française. 12 obstacles environ. 2.100 fr. de prix. — 1er, « Lady's mémory » ; à MM. Pollet-Ternynck et Horment, monté par M. Horment, 1 m. 46' 9/5 ; 2e, « Le Costaud », à MM. Desmazières et J. Delasalle, monté par ce dernier ; 3e, « Sarapoul », au comte de Toulouse-Lautrec, Paris, 1 m. 52' 9/5 ; 4e, « Tapageur », au capitaine Costa, 2 m. 0' 1/5 ; 5e, « Tank », à M. Lederlin, de Paris, monté par M. Horment, 2 m. 4' ; 6e, « Heart-Delight », au comte de Toulouse-Lautrec, 2 m. 1/5 ; 7e, « Soledad », à M. Georges Denis, de Bruxelles, 2 m. 20' 1/5 ; 8e, « Buchecor-Gay », à M. Alexandre Caulliez, de Lille, 2 m. 57'.

Plusieurs chutes, d'ailleurs sans gravité, de M. le lieutenant Hougoux, Guyot, Théodore et Maurice Desmazières.

La dernière course s'est terminée vers 7 heures.

CRÉDIT NATIONAL

5 % nets de tout impôt - - - -

- - - - - - - 104 LOTS PAR AN

IRREDUCTIBILITE ASSURÉE A LA

BANQUE ROBERT

Fondée en 1868

LILLE, 4, RUE NATIONALE, au premier étage.

PARIS, 133, rue Montmartre, 132, boulevard Saint-Germain.

Arras — Avesnes-le-Comte — Aubigny — Doullens — Frévent — Bapaume — Barlin — Hersin-Coupigny.

La Banque ROBERT a été chargé du Service Financier de l'Exposition Internationale de Lille.

TOURCOING

A QUI ETAIT LE CHARBON ?

Un nommé Isidore Deroeck, 21 ans, batelier à bord de la bélandre « Ventôse », amarrée quai du Halot, à Tourcoing, a été surpris en train de vendre du charbon qu'il détenait dans la cale de son bateau à M. Adolphe Bilkin, 65 ans, rue du Congo, 91. Il a prétendu que ce charbon lui avait été donné par un capitaine de navire, à Anvers.

Une enquête est ouverte.

AVIS AUX ASSISTES DES RETRAITES OUVRIERES

Les assurés des Retraites ouvrières nés en mai sont invités à se présenter, munis de leur carte annuelle, au Bureau des Retraites ouvrières, à l'Institut Social, rue de Tournai, 11, dans l'ordre indiqué ci-dessous, afin d'échanger la carte annuelle périmée qui est en leur possession, contre une nouvelle carte :

Les assurés dont le nom commence par A B C, le 7 juin, de huit heures et demie à midi — D à Dh, même jour, de deux heures à cinq heures — Di à K, le 8 juin, de huit heures et demie à midi — L à Q, même jour, de deux heures à cinq heures — R S T U, le 9 juin, de huit heures et demie à midi — V à Z, le même jour, de deux heures à cinq heures.

SERVICE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES

La vente de chaussures, bonneterie, lingerie, mercerie, tissus reprendra, comme auparavant, les lundi, mardi, mercredi, jeudi de chaque semaine, aux Amicales, rue du Haze, 1er étage, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 2 h. à 4 h.

Cahussures : pour hommes, chaussures de fatigue et de repos, toutes pointures ; pour enfants, chaussures américaines, pointures 21 à 39 ; espadrilles, toutes pointures, à 1 fr. 25 et 1 fr. 50 ; sabots, pointures, 20 à 38 ; cuir au kil. ; semelles et talons cuir.

Bonneterie et lingerie. — Camisoles et caleçons jersey, caleçons de sport, chaussettes et gilets à manches, imperméables pour hommes ; jupes et chapeaux pour femmes ; robes et manteaux, combinaisons, camisoles, pantalons, chemises, bas pour fillettes ; robes, châles, jackson, chaussettes blanches et cache-maillots pour bébés ; serviettes-éponges, couvertures.

Mercerie : fil à machine, boutons fantaisie et corozo, lacets noirs et jaunes, boucles et agrafes pour robes et pantalons, laine à tricoter, toile tailleur à 1 fr. 50 le mètre.

Tissus : draperies, flanelles, satinettes, doublures.

A propos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement au début de chaque semaine, aux Amicales, rue du Haze, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance, en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait pas de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

Le GUIDE MASSON INDICATEUR des TRAINS COUVERTURE ROUGE

Contient les Rues de Lille — les Tramways — le Prix des Places

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES en 1920

Les propriétaires d'automobiles, poids lourds et touristes, devront se présenter à la Commission de classement qui siégera à Roubaix, rue de l'Ouest, près le Bureau de l'Octroi (Gare du Nord), le vendredi 11 juin, de deux heures à quatre heures du soir.

VOYAGE A DUNKERQUE. — Les retardataires pour le remboursement des tickets du voyage à Dunkerque de 1914, sont priés de se présenter à la Mairie (3e guichet) le plus tôt possible.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Scotté Albert, rue Chevreul, 7.

Publication : Desurmont Arthur, voyageur de commerce, et Château Marie, sans profession.

Décès : Vallaeyer Rosalie, 49 ans, ménagère, rue Saint-Pierre, 74.

MOUVAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Budget primitif de 1920. — Total des recettes : 1.893.718 fr. 30. Total des dépenses : 2 millions 33.969 fr. Déficit : 140.250 fr. 80.

Taxe sur les chiens. — Elle est portée à 3 fr. pour chiens de maison et à 12 francs pour chiens de luxe.

Nouveau cimetière. — Un crédit de 76.000 fr., voté en 1914 pour une nouvele mairie, est attribué à la fondation d'un nouveau cimetière.

CRÉDIT DU NORD

CAPITAL 125.000.000. VERSÉ 31.250.000

RESERVES 30.000.000

SOUSCRIPTION AUX

Obligations 6 % nets

COMPTOIR DE L'INDUSTRIE LINIÈRE

PRIX D'EMISSION : 500 FRANCS

INTERET ANNUEL : 30 FRANCS NETS

(L'insertion légale a paru au « Bulletin des Annonces légales Obligatoires » du 17 Mai 1920.)

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Camarade,

A l'assemblée générale du 18 avril 1920, les membres du Syndicat, après avoir entendu l'exposé fait par le secrétaire sur la nécessité d'augmenter la cotisation, décidèrent qu'un referendum aurait lieu, et que si l'augmentation était votée, elle serait appliquée à partir du 1er juin 1920.

Le referendum a eu lieu, et comme les 6/7e des votants sont pour l'augmentation de la cotisation, les membres du Syndicat de la Métallurgie sont avisés que la cotisation est portée à 4 francs par mois à partir du mois de juin ; étant entendu que le franc payé supplémentairement servira à faire une caisse de réserve.

Les membres de la commission espèrent que les camarades comprendront la nécessité de cette augmentation, et qu'ils resteront plus unis que jamais dans l'organisation syndicale, afin de déjouer les manœuvres patronales contre l'application de la journée de huit heures.

Recevez, camarade, ma fraternelle poignée de mains.

Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

La commission administrative du syndicat des Employés, réunie en assemblée mensuelle, au siège, 28, rue de Fives, le vendredi 4 juin 1920, a voté, en fin de séance, l'ordre du jour suivant :

« Proteste avec véhémence contre l'inculpation ridicule dont sont l'objet les camarades Lavielle et Pourcher, délégués à la propagande ;

» Déclare se solidariser pleinement avec ces camarades n'ayant commis qu'un crime : celui de lutter pour le bien commun ;

» Proclame toute sa confiance à la Fédération Nationale, dont le syndicat relève et compte sur celle-ci pour obtenir des pouvoirs judiciaires et gouvernementaux, non seulement la mise en liberté provisoire, mais la liberté pure et simple et la levée de toute poursuite pour ces vaillants militants : Pourcher et Levielle ».

Par ordre, le secrétaire général :

A. BAUX.

ALIMENTATION

Amidonnerie. — La section syndicale de l'amidonnerie, réunie en assemblée générale le dimanche 6 juin, après avoir pris conseil des camarades Valecamps, secrétaire général des Syndicats de l'Alimentation, et Gustave Mullier, conseiller prud'homme, n'ayant pas obtenu encore satisfaction aux revendications présentées aux patrons par le secrétaire général, décide : de demander à M. l'inspecteur du Travail la réunion d'une commission mixte, afin de réclamer la mise en application de la loi de huit heures et l'élaboration d'un barème de salaires.

VALECAMPS.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Avis Important. — Les camarades du syndicat ayant fait grève, sont invités à passer au bureau pour retirer la carte d'honneur de grève. Les camarades sans travail par suite de la grève doivent se présenter au bureau pour toucher les secours, tous les jours jusqu'à 7 heures du soir.

H. LOBERT.

AUX BOULANGERS

MM. les Boulangers ayant encore des tickets de pain de grève du Syndicat des Transports, sont invités à passer au bureau à l'Union de Lille (bureau 7), tous les jours, de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir.

Le secrétaire : H. LOBERT.

BATIMENT ET TRAVAUX

Les ouvriers des corporations suivantes qui désireraient changer d'atelier ou qui se trouveraient sans emploi, peuvent s'adresser au siège du bâtiment, rue de la Clef, 32. Maçons, plafonneurs, terrassiers, manœuvres, payés au tarif syndical.

— Un bon peintre-vitrier est également demandé, bon salaire dépassant de beaucoup le minimum actuel.

QUESNOY-SUR-DEULE

Pourquoi être syndiqué ?

Des ouvriers se demandent encore pourquoi être syndiqués ; nous ne serons trop les inviter à venir à nos réunions et lire journellement nos journaux, où les avantages, les bienfaits et la nécessité plus que jamais de l'organisation syndicale, leur seront démontrés. Bien vite alors, ils viendront rejoindre la grande armée prolétarienne ; ne désireront pas passer plus longtemps pour des traîtres à leur classe, des ignorants ou des égoïstes, qui aiment à profiter des avantages et ne font aucun effort pour les obtenir.

Camarades, venez tous vous inscrire à la section. Venez tous à la réunion, jeudi, 10 juin, à 7 heures du soir, salle Delbecque. Nous espérons que les 180 syndiqués se feront un devoir d'y assister et amèneront avec eux d'autres camarades. Des questions très importantes sont à l'ordre du jour.

La Commission de la section.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

CUIRS ET PEAUX

SECTION TANNERIE ET CUIRS INDUSTRIELS

Aux délégués de Lille et environs

Tous les délégués des syndicats de Lille, Roubaix, Tourcoing, et des sections de Lys-lez-Lannoy, Mouvaux, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, Pont-à-Marcq, Templeuve, Seclin, Avelin, Haubourdin, Loos, Lomme, etc, sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le lundi 7 juin, à 6 heures trois quarts du soir, au siège, rue du Molinel, 19, à Lille.

En raison de l'importance de cette réunion, tous les délégués se feront un devoir d'être exacts.

AMEUBLEMENT

Réunion générale le lundi 7 juin, pour tous les camarades de l'ameublement, toutes sections réunies, à 6 heures très précises, à la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

La présence de tous est indispensable.

Questions très importantes.

Un délégué du bureau sera présent à cette réunion.

Le secrétaire, Hippolyte LOBEL.

LES OUVRIERS PATISSIERS-BISCUITIERS DE LA REGION DU NORD, sont invités d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu au siège de 6 à 8 heures du soir, le 7 juin.

Ordre du jour : responsabilités sur les infractions au règlement ; rétroactivité des salaires ; questions diverses.

Pour la commission,

Le secrétaire : DEU François.

SYNDICAT DES TAILLEURS et SIMILAIRES

Lundi 7 juin, à 7 heures précises, salle de la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de tous les membres, toutes sections réunies.

Ordre du jour très important. Se munir de la carte confédérale.

Le secrétaire : M. POBREYE.

SECTION DES CHICORETIERS. — L'assemblée générale aura lieu le lundi 7 juin, à 6 heures et demie, au siège, 98, rue de Paris.

Ordre du jour. — Question vie chère.

Un pointage de cartes sera fait. Vu l'importance de cette réunion, la présence de tous est indispensable.

Le secrétaire : A. DE GEITERE.

MARDI

BATIMENT ET TRAVAUX

— **Commission exécutive du bâtiment.** — Mardi 8 juin, à 6 heures 30, au siège, rue de la Clef, assemblée pour tous les secrétaires et trésoriers des sections techniques de Lille. Ordre du jour très important.

CUIRS ET PEAUX

SECTION DES OUVRIERS ET OUVRIERES EN CHAUSSURES

Tous les ouvriers coupeurs en chaussures, chamairesses, cordonniers, chaussures, cousu-mains, cloué, monteurs et couseurs à la main et à la machine, talonniers, fraiseurs, finisseurs, chaussonniers, réparateurs, etc., sont convoqués à l'assemblée générale de la section, qui aura lieu